

Rapport de Synthèse de l'Atelier de mise en débat des cahiers de proposition (25/112010)

Le vendredi 26 novembre 2010, s'est tenu à Ouagadougou à l'auberge BUENA VISTA, l'atelier de mise en débat des cahiers de propositions. Organisé par l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA/Burkina), l'atelier a connu la participation effective des représentants de l'administration publique, de la société civile, des confessions religieuses, de la presse écrite et audio visuel, des PTF.

Débuté à 9 heures 30 mn, l'atelier a été présidé par Monsieur Boureima OUEDRAOGO médiateur national de l'ARGA/Burkina.

Programme de l'atelier

Initialement, cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en débats de deux cahiers de propositions relatifs à la problématique de la délivrance des services publics de base d'une part, et d'autre part à celle du pluralisme juridique et de la cohabitation des légitimités. Le programme prévoyait donc une note introductive comportant~:

1. Présentation de l'alliance
2. Résumé des cahiers de propositions
3. Débats et enrichissements des cahiers
4. Conclusion et recommandation

Cet exercice devait se dérouler en deux jours en raison d'une journée consacrée à chaque cahier de propositions. Le vendredi 26 novembre était donc consacrée au cahier sur le pluralisme juridique et la cohabitation des légitimités. Cependant en raison du calendrier électoral, des nombreux événements prévus dans le cadre du cinquantenaire qui sera célébré le 11 décembre prochain, de nombreuses personnes et structures invitées n'ont pu répondre à l'invitation. Toutefois, au regard de l'importance des cahiers de propositions, certaines organisations ont proposé que leur mise en débats soit repoussée et s'inscrive dans une dynamique permettant à tous les acteurs intéressés ou concernés de pouvoir participer à cette rencontre.

Au regard de l'intérêt manifesté ça et là pour participer à cette dynamique, la médiation a jugée nécessaire de maintenir l'atelier et d'en faire une rencontre de lancement d'un processus de mise en débats des cahiers de propositions.

De la méthodologie de travail de l'atelier

L'atelier s'est déroulé essentiellement en plénière et a consisté en des échanges directs entre les participants à partir d'un mot introductif du médiateur national.

Du déroulement de l'atelier

Dans son mot introductif le Médiateur national de l'alliance a insisté sur l'importance de la rencontre. Il a constaté les absences de certaines structures invitées dont la contributions aux débats sur les cahiers de propositions auraient permis d'avoir des discussions fort intéressantes du faites de leurs expériences qui se sont par ailleurs excusés. Il a regretté ces empêchements (pour des raisons de calendrier de fin d'année particulièrement chargé avec tous les évènements nationaux).

Il a par conséquent proposé un réajustement du contenu de l'atelier dont l'objectif initial a été modifié en le focalisant sur les échanges, l'organisation et la mise en œuvre d'un processus de concertation prenant en compte le maximum d'acteurs.

Cette proposition a été acceptée par les participants présents qui se sont engagés à réfléchir sur l'organisation pratique et la mise en œuvre de ce processus de concertation intégrant différentes catégories d'acteurs.

Rappel des objectifs de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique

Le médiateur national a brièvement fait une présentation de l'Alliance pour refonder la gouvernance. L'alliance est née de l'idée qu'il est possible de rechercher et de proposer des alternatives africaines aux impasses politico-institutionnelles qui exposent nombre de pays africains à des implosions sociales et des conflits de toutes sortes. Ces alternatives permettes à la fois de se saisir des opportunités de la décentralisation et de la gouvernance locales pour mieux organiser la vie des communautés à la base dans une perspective inclusive de refondation des États africains en crise.

Partant du constat des crises institutionnelles latentes et les multiples conflits éclatés de nombreux pays et menacent bien d'autres sur le continent du fait des crises de gouvernance, l'Alliance a entrepris de mobiliser les acteurs africains et non africains dans un processus d'aller-retour entre la réflexion et l'action, permettant d'élaborer des propositions d'amélioration de l'action publique en Afrique. Il s'agit d'identifier des porteurs d'expériences porteuses et des leviers de changement permettant de renforcer les institutions et de les ancrer dans les réalités et les aspirations des communautés depuis le local jusqu'à l'international en passant par le national et le régional. Tous ce processus a permis d'aboutir à l'identification en 2007 de quatre chantiers thématiques~:

- Le pluralisme juridique et la cohabitation des légitimités
- L'accès au service public de base
- Les mécanismes de régulation des conflits
- Gouvernance et économie

Les travaux sur les deux premiers chantiers ont abouti aux cahiers de propositions qui devraient faire l'objet de larges diffusions et débats dans chaque pays. C'est à cet exercice que, l'organisation des ateliers de mise en débat des cahiers de propositions.

Les cahiers de propositions~: Comment les enrichir et identifier des pistes d'expérimentations~?

Il s'agit, selon le médiateur national, d'opérer un retour vers les acteurs pour partager ces propositions, les enrichir et identifier des propositions de piste d'action en termes d'expérimentation avec des acteurs intéressés. Pour ce faire, il est apparu indispensable de se donner les moyens d'informer les acteurs, de les impliquer dans une démarche inclusive permettant une appropriation des cahiers et un portage à la fois social et politique des propositions.

C'est ce sur quoi, les contributions sont vivement attendues.

Échange sur le processus de mise en débat des cahiers de proposition

Après cette intervention du médiateur national, les débats ont porté essentiellement autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de mise en débats des propositions. Quelle est la démarche à suivre pour y parvenir sans faire du saupoudrage~? Qui mobiliser pour donner plus de sens, de crédit et d'impact à cette initiative~? Comment organiser tout ce processus afin qu'il prenne en compte toutes les catégories d'acteurs et tout le territoire national~? Quelles ressources humaines et financière disposons-nous pour conduire un travail planifié et ciblé qui permette d'influencer les politiques publiques et l'action des acteurs non étatiques~?

Ce sont autant de questions qui ont fait l'objet d'échanges fort intéressants entre participants. Ainsi il en ressort la nécessaire création d'un comité restreint composé de cellule technique par cahier de proposition et la programmation d'un atelier de débats sur les propositions. Cet atelier aura un double objectif~: d'une part, mettre en débats les cahiers de propositions avec un public de personnes ressources ciblées par champ thématique et d'autre part faire des propositions de mise en débats élargies et d'identifier des propositions d'expérimentations.

Pour atteindre le premier objectif, il a été retenu de mettre en place deux cellules techniques chargées de coordonner la mise en débats pour chaque thématique et l'organisation d'un atelier les 17 et 18 décembre 2010.

La mise en place des cellules techniques

Des débats il ressort la nécessité de créer les cellules pour une meilleure appropriation et approfondissement des propositions contenues dans les cahiers.

Deux cellules techniques ont donc été proposées chargée chacune d'un cahier spécifique. Une liste de personnes ressources et des structures ont été identifiées pour renforcer chaque cellule et permettre de proposer une démarche de mise en œuvre d'un processus intégrant tous les acteurs intéressés ou concernées par les thématiques des cahiers de propositions. L'intérêt de la mise en place des cellules vise à identifier des porteurs du processus en vue de mobiliser le maximum d'acteurs à engager dans les débats mais aussi et surtout l'expérimentation de certaines propositions.

Ainsi la cellule technique chargée du cahier de propositions sur le pluralisme juridique et la cohabitation des légitimités est composée comme suit~:

- Bruno Doti SANOU, Historien, chercheur et enseignant à l'Université Catholique de Bobo-Dioulasso (responsable de la cellule)
- Lokman SAVADOGO, sociologue, secrétaire général du collectif devenons citoyens (CDEC), adjoint
- Idrissa BARY, Journaliste – Reporter au Journal l'évènement

Les personnes ressources, des institutions et des structures ont été proposées pour renforcer la cellule.

Les institutions et structures~:

1. L'Assemblée nationale
2. Le Conseil économique et social (CES)
3. L'association des municipalités du Burkina (AMBF)
4. L'Association des régions du Burkina (ARBF)
5. Le Laboratoire Citoyennetés
6. Le centre pour la gouvernance démocratique (CGD)

Les personnes ressources~:

1. Monseigneur Anselme Sanon, Archevêque de Bobo-Dioulasso
2. Soungalo OUATTARA, Ministre de la fonction Publique, auteur d'un livre sur la gouvernance locale
3. Louis Armand OUALI, diplomate et politologue, ancien maire, ancien député
4. Antoine Raogo SAWADOGO, ancien ministre, ancien Président de la Commission nationale de décentralisation, Président du Laboratoire Citoyennetés et membre du conseil de l'Alliance
5. Pr Mahamadé SAVADOGO, Philosophe, enseignant à l'Université de Ouagadougou
6. Pr Luc Marius IBRIGA, constitutionnaliste, Enseignant à l'Université de Ouagadougou
7. Françoise KI-ZERBO, Juriste

En ce qui concerne la seconde cellule chargée du cahier de propositions sur l'accès aux services publics de base, elle est composée de~:

- 1- Seydou SINKA, Juriste, expert en aménagement du territoire, membre de la Cellule nationale de coordination du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)~: responsable
- 2- Abdoulaye TAO, Journaliste – Reporter au Groupe de Presse «~Les Editions Le pays~»,
- 3- Laldaogo SORGHO, Sociologue
- 4- Samuel SOMDA, Journaliste à la Télévision privé Canal 3
- 5- Abdoul Rasmané SISSAO, Secrétaire général adjoint de la Fédération des associations islamiques.

Les Institutions et structures à impliquer

1. Les départements ministériels
2. Les partenaires techniques et financiers (Coopération suisse, coopération néerlandaise, union

européenne, etc.)

3. Le Laboratoire Citoyennetés, association travaillant sur le service public local depuis bientôt 5 ans.

4. La Cellule d'appui à la gestion des collectivités territoriales (CAGEC)

5. L'OCADES, ONG de développement de l'Eglise Catholique du Burkina Faso

6. L'Organisation néerlandaise de développement (SNV)

7. L'association des municipalités du Burkina (AMBF)

8. L'Association des régions du Burkina (ARBF)

9. Les médias

Les personnes ressources

1. François BADO, Président de la commission épiscopale, Justice et paix

2. Hélène SAM, consultante

3. Autres à proposer par la cellule

La coordination des deux cellules est assurée par le médiateur national. Il est chargé de contacter les personnes ressources proposées en vue de les associer au processus. Par ailleurs, il lui est recommandé d'identifier d'autres personnes ressources en fonction de leur expériences et/ou compétences en rapport avec les thématiques de l'Alliance.

Les taches de la cellule technique

- Travailler de manière collégiale sur le cahier spécifique du groupe et avoir un regard sur le second cahier
- Désigner des responsables de chaque cellule spécifique pour la coordination des actions au sein du groupe
- Cibler les personnes ressources potentielles pour appuyer le travail de la cellule et les communiquer au médiateur national
- Identifier les participants potentiels à l'atelier de concertation élargie aux acteurs

Les suites à donner~:

Il est convenu après les échanges d'un programme de concertation élargie qui s'établit comme

- Atelier de restitution des cellules techniques les 17 et 18 décembre 2010, qui constituera la première étape de la mise en débats des cahiers de propositions. Cet atelier se déroulerait en deux étapes d'une journée chacune. La première journée est consacrée à des ateliers par cellule donc par thématique et la seconde journée se déroulera en plénière pour la restitution des travaux de mises en débats des propositions. Chaque participant invité s'inscrira dans un groupe thématique et participera aux débats du cahier correspondant. La plénière consolidera les amendements par cahier de propositions, discutera et validera les propositions de pistes d'actions identifiées par les cellules. Les conclusions et recommandations de l'atelier alimenteront le plan d'action qui fera l'objet d'un

atelier de planification en début 2011.

- Organisation d'un atelier national qui servirait de cadre au lancement des concertations élargies aux différentes catégories acteurs concernées par chacun des deux chantiers thématiques. Cet atelier pourrait intervenir fin janvier ou février 2011

Après ces échanges, le médiateur a remercié les participants pour leur présence et leurs contributions à l'organisation de la suite des activités de l'Alliance. Il leur a invité à approfondir les réflexions en vue de dégager des propositions réalistes qui pourraient alimenter le plan d'action 2011 – 2015 qui ferait l'objet d'un atelier de planification en début d'année, avant l'atelier national sur les cahiers de propositions

Seydou SINKA

Rapporteur Général